

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs
de nitrate d'ammonium originaire de Russie

(réglementation antidumping)

En application du règlement d'exécution (UE) N° 999/2014 (JO L280/14), les importations de nitrate d'ammonium, originaires de Russie, ont été soumises, à compter du 25/09/14, à un droit antidumping définitif.

L'attention des opérateurs est appelée sur la publication du règlement d'exécution (UE) 2018/1722 (JO L287/18) qui modifie les droits antidumping définitifs en vigueur sur *les engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids*, originaires de Russie.

En conséquence, toutes les marchandises reprises dans les tableaux ci-dessous, fabriquées par les sociétés russes, sont soumises à des nouveaux taux de droit antidumping définitif, à compter du 16/11/18, exprimés en euro par tonne du produit.

Les taxations sont différentes en fonction des sociétés, celles-ci sont identifiées par un code additionnel (CACO).

Pour les biens produits par la "succursale KCKK de Joint Stock Company United Chemical Company Uralchem à Kirovo-Chepetsk" (code additionnel TARIC A959):

Désignation du produit	Code NC	Code TARIC	Montant fixe du droit (en EUR par tonne)
Nitrate d'ammonium autre qu'en solution aqueuse	3102 30 90	—	32,71
Mélanges de nitrate d'ammonium et de carbonate de calcium ou d'autres matières inorganiques dépourvues de pouvoir fertilisant, d'une teneur en azote excédant 28 % en poids	3102 40 90	—	32,71

Pour les biens produits par Open Joint Stock Company (OJSC) «Azot», Novomoskovsk, Russie, ou par Open Joint Stock Company (OJSC) «Nevinnomyssky Azot», Nevinnomyssk, Russie, et soit vendus directement au premier client indépendant dans l'Union européenne, soit vendus par EuroChem Trading GmbH, Zoug, Suisse, ou via Open Joint Stock Company (OJSC) Mineral and Chemical Company «EuroChem», Moscou, Russie, ou EuroChem Trading GmbH, Zoug, Suisse, au premier client indépendant dans l'Union européenne (code additionnel TARIC A522) et pour toutes les autres entreprises russes (code additionnel TARIC A999).

Désignation du produit	Code NC	Code TARIC	Montant fixe du droit (en EUR par tonne)
Nitrate d'ammonium autre qu'en solution aqueuse	3102 30 90	—	32,71
Mélanges de nitrate d'ammonium et de carbonate de calcium ou d'autres matières inorganiques dépourvues de pouvoir fertilisant, d'une teneur en azote excédant 28 % en poids	3102 40 90	—	32,71
Engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids	3102 29 00	10	32,71
Engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids	3102 60 00	10	32,71
Engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids	3102 90 00	10	32,71
Engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids, ne contenant ni phosphore ni potassium	3105 10 00	10	32,71
Engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids, et une teneur en phosphore évalué comme P ₂ O ₅ et/ou une teneur en potassium évalué comme K ₂ O de moins de 3 % en poids	3105 10 00	20	31,73
Engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids, et une teneur en phosphore évalué comme P ₂ O ₅ et/ou une teneur en potassium évalué comme K ₂ O de 3 % en poids ou plus, mais de moins de 6 % en poids	3105 10 00	30	30,75
Engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids, et une teneur en phosphore évalué comme P ₂ O ₅ et/ou une teneur en potassium évalué comme K ₂ O de 6 % en poids ou plus, mais de moins de 9 % en poids	3105 10 00	40	29,76

Engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids, et une teneur en phosphore évalué comme P2O5 et/ou une teneur en potassium évalué comme K2O de 9 % en poids ou plus, mais de moins de 12 % en poids	3105 10 00	50	28,78
Engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids, et une teneur en phosphore évalué comme P2O5 et une teneur en potassium évalué comme K2O de moins de 3 % en poids	3105 20 10	30	31,73
Engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids, et une teneur en phosphore évalué comme P2O5 et une teneur en potassium évalué comme K2O de 3 % en poids ou plus, mais de moins de 6 % en poids	3105 20 10	40	30,75
Engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids, et une teneur en phosphore évalué comme P2O5 et une teneur en potassium évalué comme K2O de 6 % en poids ou plus, mais de moins de 9 % en poids	3105 20 10	50	29,76
Engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids, et une teneur en phosphore évalué comme P2O5 et une teneur en potassium évalué comme K2O de 9 % en poids ou plus, mais de moins de 12 % en poids	3105 20 10	60	28,78
Engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids, et une teneur en phosphore évalué comme P2O5 de moins de 3 % en poids	3105 51 00	10	31,73
Engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids, et une teneur en phosphore évalué comme P2O5 de 3 % en poids ou plus, mais de moins de 6 % en poids	3105 51 00	20	30,75
Engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids, et une teneur en phosphore évalué comme P2O5 de 6 % en poids ou plus, mais de moins de 9 % en poids	3105 51 00	30	29,76
Engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids, et une teneur en phosphore évalué comme P2O5 de 9 % en poids ou plus, mais n'excédant pas 10,40 % en poids	3105 51 00	40	29,31
Engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids, et une teneur en phosphore évalué comme P2O5 de moins de 3 % en poids	3105 59 00	10	31,73
Engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids, et une teneur en phosphore évalué comme P2O5 de 3 % en poids ou plus, mais de moins de 6 % en poids	3105 59 00	20	30,75
Engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids, et une teneur en phosphore évalué comme P2O5 de 6 % en poids ou plus, mais de moins de 9 % en poids	3105 59 00	30	29,76
Engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids, et une teneur en phosphore évalué comme P2O5 de 9 % en	3105 59 00	40	29,31

poids ou plus, mais n'excédant pas 10,40 % en poids			
Engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids, et une teneur en potassium évalué comme K ₂ O de moins de 3 % en poids	3105 90 20	30	31,73
Engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids et une teneur en potassium évaluée en K ₂ O de 3 % en poids ou plus, mais de moins de 6 % en poids	3105 90 20	40	30,75
Engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids et une teneur en potassium évaluée en K ₂ O de 6 % en poids ou plus, mais de moins de 9 % en poids	3105 90 20	50	29,76
Engrais solides ayant une teneur en nitrate d'ammonium excédant 80 % en poids, et une teneur en potassium évalué comme K ₂ O de 9 % en poids ou plus, mais n'excédant pas 12 % en poids	3105 90 20	60	28,78

Pour les biens mentionnés qui ne figurent pas dans les tableaux ci-dessus, qui sont produits par la succursale KCKK de Joint Stock Company United Chemical Company Uralchem à Kirovo-Chepetsk (CACO A959), aucun droit antidumping ne s'applique.

La non-application de droits antidumping sur certains produits fabriqués par la succursale KCKK de Joint Stock Company United Chemical Company Uralchem à Kirovo-Chepetsk est subordonnée à la présentation aux autorités douanières des États membres, par Joint Stock Company United Chemical Company Uralchem, d'une facture commerciale en bonne et due forme, sur laquelle figure la déclaration suivante, datée et signée par un responsable de l'entité établissant la facture identifié par son nom et sa fonction: "Je soussigné(e) certifie que le (volume) de nitrate d'ammonium vendu à l'exportation vers l'Union européenne couvert par la présente facture a été fabriqué par (la succursale KCKK de Joint Stock Company United Chemical Company Uralchem à Kirovo-Chepetsk, siège social de la société) (code additionnel TARICA959) en Russie. Je déclare que les informations fournies dans la présente facture sont complètes et correctes." À défaut de présentation d'une telle facture, le taux de droit afférent à "toutes les autres sociétés" s'applique à tous les types de produits de nitrate d'ammonium fabriqués par la succursale KCKK de Joint Stock Company United Chemical Company Uralchem à Kirovo-Chepetsk.»